



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Pour un mariage

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie : l'église prend au sérieux votre demande et toute la paroisse est heureuse de vous accueillir pour ce grand moment.

L'organisation et la célébration d'un mariage nécessite des frais : éclairage, nettoyage, documentation... Sans oublier le temps du prêtre et des équipes qui vous accompagnent dans votre démarche et préparent la célébration.

Pour aider à couvrir ces frais, votre participation est importante : elle doit être remise à la paroisse qui assure les rencontres de préparation et la constitution du dossier.

La paroisse où a lieu la célébration, si elle est différente, reçoit quand à elle le produit de la quête.

Pour le montant de votre offrande, l'Eglise vous propose une participation à partir de 280 €

Merci d'avance pour votre contribution.

Fiche casuel mariage Télécharger